

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 3 SEPTEMBRE 2024

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 04.08.2020 visée en Préfecture le 05.08.2020;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée par la Ville de Gap, coordonnateur du groupement pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services pour le lot 2- Matériels de travaux manuels;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat du coordonnateur réunie en séance du 12/08/24;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation les propositions des Sociétés LIBRAIRIE DAVAGNIER (05000 GAP), PAPETERIE PICHON (42340 VEAUCHE) et LACOSTE DACTYL Bureau et école (84250 LE THOR) pour le Lot n°2 sont apparues comme économiquement les plus intéressantes pour le groupement de commandes ;

DECIDE

Article 1 :

Il est conclu un Accord-cadre multi-attributaire à Bons de commande pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services pour le lot 2 pour le Groupement de Commandes Gap/Tallard/Durance avec les sociétés suivantes :

- SOCIETE LIBRAIRIE DAVAGNIER (05000 GAP) classée n°1,
- SOCIETE PAPETERIE PICHON (42340 VEAUCHE) classée n°2,
- SOCIETE LACOSTE DACTYL Bureau et école (84250 LE THOR) classée n°3.

Article 2 :

Le présent Accord-cadre multi-attributaire en cascade.

Il sera utilisé la méthode dites « en cascade » qui consiste à faire appel en priorité aux titulaires les mieux-disant. Dans cette hypothèse, l'acheteur contacte le titulaire dont l'offre a été classée première. Si celui-ci n'est pas en mesure de répondre pour le type de produits ou dans les délais exigés, l'acheteur pourra s'adresser au titulaire dont l'offre a été classée deuxième et ainsi de suite.

Les seuils annuels par lot et par membre du groupement sont :

Lot N°	Objet du lot	Minimum de commandes par entité			Maximum de commandes par entité		
		Ville de Gap	CAGTD	CCAS	Ville de Gap	CAGTD	CCAS
Lot 2	Matériels de travaux manuels	6 000	0	0	15 500	500	0

Chacun des membres du groupement étant chargé de l'exécution de sa part de marché, les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets généraux des membres du groupement.

Article 3 :

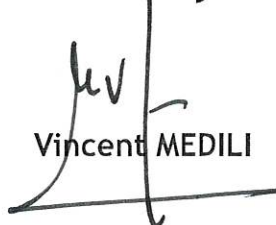
L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de la date de notification. Il est renouvelable 1 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de l'éducation sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 3 SEPTEMBRE 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 03/09/24
Publié ou notifié le : 03/09/24

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_09_515
Objet :	MAPA-Accord-cadre multi-attributaire à Bons de commande pour les fournitures scolaires et travaux manuels et fourniture de jeux et jouets éducatifs pour les écoles publiques et les différents services pour le lot 2 pour le Groupement de Commandes Gap/Tallard/Durance avec les sociétés suivantes : - SOCIETE LIBRAIRIE DAVAGNIER (05000 GAP) classée n°1, - SOCIETE PAPETERIE PICHON (42340 VEAUCHE) classée n°2, - SOCIETE LACOSTE DACTYL Bureau et école (84250 LE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20240903-D2024_09_515-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240903-D2024_09_515-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.3 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15265.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20240903-D2024_09_515-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 septembre 2024 à 14h50min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 septembre 2024 à 14h50min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 septembre 2024 à 14h50min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 septembre 2024 à 14h50min16s	Reçu par le MI le 2024-09-03